

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

Annie M. M. M. L'Assomption

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Causes de canonisation de martyrs anglais.—Le comte de Chambord et le prince Impérial Louis-Joseph-Napoléon.—M. Jules Ferry a édicté qu'aucun évêque ne pourra présider les distributions de prix des lycées et collèges sous le contrôle du gouvernement français.—Les pièces de monnaie en France.—Sir John A. Macdonald, membre du Conseil Privé d'Angleterre.—Le chemin de fer du Pacifique.—La paix règne parmi la classe ouvrière à Québec.—Résolutions concernant la colonisation, présentées à l'Assemblée Législative de Québec.—On craint que la Province de Québec ne soit suffisamment représentée à l'Exposition qui aura lieu en septembre prochain, à Ottawa.

Causerie Agricole : Des assolements (Suite) : Troisième et quatrième principes d'assolements.

Sujets divers : Marché aux bestiaux devant se tenir à St. Hyacinthe les 9 et 10 de septembre prochain.—L'élevage des chevaux (Suite) : 2e période ; sevrage du poulain ; le poulain en liberté ou à l'écurie ; pause du poulain.—Prix accordés par la Société d'agriculture du comté de Portneuf, pour les fermes les mieux tonnes dans chaque paroisse de ce comté.—Une mauvaise habitude vaincue par la force des circonstances, à l'occasion de la fenaison des foins.

Choses et autres : Moyen d'obtenir une grande quantité de lait et d'une bonne qualité.—Renseignements sur la culture du tabac : Ecimage des plantes de tabac ; suppression des rejetons ; moyen de se procurer des graines de tabac et de pouvoir les conserver.—Les foins avariés ; crainte quant à la récolte des céréales.—Escompte sur les billets de banque canadiens aux Etats-Unis.—Emigration de nos compatriotes aux Etats-Unis.—Exportation de bestiaux canadiens en Angleterre.

Recettes : Comment on nettoie les gants de peau.—Comment on enflamme des allumettes humides.

Annonces : Rentrée des élèves au Collège de Ste. Anne.—Soumissions demandées pour contrat des malles.—Répertoire de l'organiste de J. Bte. Labelle, en vente par M. A. J. Boucher, à Montréal.

Nous informons ceux qui désirent s'abonner à la Gazette des Campagnes que nous leur expédierons, avec les 1ers numéros de la Gazette, le commencement du feuilleton : Les Compagnons de Minuit, afin qu'ils puissent avoir cette histoire au complet.

REVUE DE LA SEMAINE

A une assemblée de "l'Association générale des catholiques anglais," qui eut lieu tout récemment en Angleterre, on s'y est occupé de la cause de canonisation des martyrs anglais, c'est à dire des victimes que, pendant deux cents ans, les ennemis du catholicisme ont faits dans les rangs des catholiques. Les deux plus illustres de ces martyrs sont le cardinal Fisher, évêque de Rochester, et le chancelier Thomas Morus.

Voici quelques détails sur ces deux martyrs pour la foi catholique, que nous empruntons aux *Annales Catholiques* :

"L'évêque Fisher avait été le précepteur d'Henri VIII, auteur de l'hérésie anglicane, et il était le confesseur de la reine Catherine, lorsque ce prince débâché la répudia. Sa fermeté à demeurer fidèle à l'Eglise romaine fut cause que le roi le fit mettre en prison. Henri VIII, apprenant que le Pape Paul III lui destinait le chapeau de cardinal, dit en se moquant du Souverain-Pontife : "Il peut envoyer le chapeau quand il le voudra ; je ferai en sorte qu'avant qu'il arrive, la tête à laquelle il est destiné ne subsiste plus." En effet, il donna bientôt après l'ordre de trancher la tête au saint prisonnier, ce qui arriva le 21 juin 1555. Ce vénérable cardinal était âgé de quatre-vingts ans. Comme on le conduisait au supplice, il jeta au loin sa canne en s'écriant : Allez, mes pieds, faites-vous seuls le chemin ; nous ne sommes pas loin du ciel."

"Thomas Morus était grand chancelier du royaume d'Angleterre, lorsque Henri VIII se sépara de l'Eglise romaine. Il donna aussitôt sa démission. Après avoir employé à son égard des moyens de douceur, le roi eut recours à la violence et commença par le faire mettre en prison. Les amis de Morus lui dirent : "Pourquoi voulez-vous être plus sage que tous les membres qui ont obéi au roi ?" Il leur répondit : "Si j'étais seul contre le Parlement, je me défendrai

“ de moi-même ; mais j'ai pour moi tous les catho-
“ liques, ce grand parlement de la véritable Eglise. ”

“ Sa femme elle-même vient lui donner de mauvais
conseils : “ Combien d'années, lui dit-il, pensez-vous
que je puisse vivre ?—Plus de vingt ans, lui répon-
dit-elle.—Et vous voudriez que pour vivre encore
vingt ans, je m'expose à tomber en enfer pour une
éternité ? ”

“ Il fut décapité le 6 juillet 1535. Etant monté sur
l'échafaud, il chanta le psaume *Miserere* et prit le
peuple à témoin qu'il mourait pour la foi catholique,
apostolique et romaine. Puis, lorsque le bourreau al-
lait lui trancher la tête, il le pria, suivant l'usage, de
lui pardonner, il l'embrassa et lui donna une pièce
d'or, en lui disant : “ Vous allez me rendre le plus
“ grand de tous les services. ”

— Plusieurs lettres du comte de Chambord qui ont
été publiées dans les journaux ont montré combien ce
futur roi s'est montré affecté de la fin tragique et pré-
maturée du Prince impérial. Le *Whitehall Review*
publié à ce sujet quelques détails qui attestent une fois
de plus l'élévation des sentiments du royal exilé de
Frohdsdorf.

Le comte de Chambord, dit la feuille anglaise, a
prononcée, à l'occasion de la saint Henri, quelques
paroles très-touchantes concernant le défunt Prince
Impérial, en présence d'un proche parent de ses amis.
“ Pauvre jeune homme ! s'est écrié Henri V, il s'est
véritablement conduit comme un héros et comme un
chrétien. Sa prière m'a profondément touché, et elle
est une preuve irrésistible, pour ceux qui en doutent,
que notre religion est toujours vivante et fervente dans
le cœur des meilleurs et des plus grands. ”

C'est un fait notoire et bien connu que l'Impér-
trice Eugénie a toujours manifesté le plus grand res-
pect pour le comte de Chambord, et qu'elle professait
un véritable culte pour la branche aînée des Bour-
bons, témoin le musée du petit Trianon, où elle avait
pieusement réuni les plus précieuses reliques qui
avaient appartenu à Marie-Antoinette. Dans les cor-
respondances qu'elle adressait à la femme du comte
de Chambord, elle ne le distinguait jamais que comme
“ Roi de France. ”

— *L'ami des Campagnes*, journal publié à Paris, an-
nonce que par une circulaire adressée aux recteurs
d'Académies, le sieur Jules Ferry, auteur de la loi
athée sur l'enseignement, a édicté qu'aucun évêque ne
pourra présider les distributions de prix des lycées
ou collèges du gouvernement dans les départements,
comme cela s'est pratiqué les années précédentes dans
les différentes villes de France.— Jules Ferry a peur
de la voix des évêques, et il l'avoue !

Nous lisons dans ce même journal : “ Depuis de
longues années, les pièces d'or et les pièces de cinq
francs en argent frappées à la Monnaie portaient en
relief sur la tranche de chaque pièce : “ Dieu pro-
tège la France. ” Ces quatre mots ont semblé sus-
pects à nos républicains du jour, car il est bruit qu'ils
ont décidé de leur substituer l'exergue gouvernemen-
tal : “ République française. ”— Dieu chassé même des
pièces de cent sous ! C'est le comble du républica-
nisme.

— Sir John A. Macdonald, premier ministre de la

Puissance du Canada, a été l'objet d'une grande dis-
tinction de la part des autorités impériales en Angle-
terre. Le 13 du mois d'août courant, il a été asser-
menté comme membre du Conseil Privé de la Reine
pour l'Angleterre, à Osborne House, île de Wight, en
présence de Sa Majesté la Reine Victoria, et des prin-
cipaux membres du gouvernement impérial.

Sir John A. Macdonald est le premier canadien
qui ait été élevé à la position de membre du Conseil
privé anglais. Cette distinction est recherchée par les
hommes les plus illustres de la Grande-Bretagne, et
notre pays peut se féliciter à bon droit de voir son
premier ministre à un poste aussi élevé.

— Le *Nouveau Monde* informe que plusieurs capi-
talistes anglais se sont embarqués le 21 du présent
mois avec Sir L. Tilly et Sir Tupper pour venir en
Canada. Leur but est de prendre des arrangements
pour la construction du chemin de fer du Pacifique.
Tout indique que ces honorables ministres auraient
réussi dans leur mission en Angleterre.

— Nous sommes heureux d'apprendre que grâce
aux efforts de Sa Grande r Mgr. l'Archevêque de
Québec, plusieurs membres du clergé, et de citoyens
influents de la ville, les sociétés rivales des ouvriers
de bord de Québec en sont arrivées à une attente et
que les chefs des deux sociétés ont signé un compromis.
Les cultivateurs peuvent donc en toute sécurité se
rendre à la ville pour la vente de leurs produits.

— Les résolutions suivantes pour venir au secours
des sociétés de colonisation établies ou à se former à
Montréal et à Québec ont été soumises par l'Hon. M.
Joly, à la considération des membres de l'Assemblée
Législative, à la séance de samedi dernier :

“ Attendu que certaines sociétés de colonisation
sont formées ou sont à se former dans les cités de Qué-
bec et de Montréal dans le but de faciliter l'établisse-
ment des ouvriers désœuvrés et autres personnes sur
les terres publiques, et les sauver ainsi de la misère
qui les menace en leur aidant à se rendre dans ces
localités, à faire leurs premiers défrichements, et à
leur donner les moyens de vivre jusqu'à leur premi-
ère récolte ;

“ Attendu qu'il est désirable que ces sociétés de co-
lonisation reçoivent tout l'encouragement que mé-
rite leur entreprise, si avantageuse pour la province,
et attendu qu'il est désirable d'encourager la création
d'autres sociétés du même genre ;

“ Qu'il soit résolu :— “ Que lorsqu'une société de co-
lonisation de ce genre aura été régulièrement organi-
sée dans l'une des circonscriptions électorales de la
Cité de Québec ou de la Cité de Montréal, c'est à-dire
lorsqu'elle aura accompli les formalités exigées par
l'acte 32 Vict. chap. 14, intitulé : “ Acte pour pour-
voir à la formation et à l'encouragement des sociétés
de colonisation, ” et lorsqu'elle aura été dûment re-
connue comme le prescrit la section 5 du dit acte,
elle ait droit pour l'année fiscale courante à une sub-
vention égale au tiers du montant souscrit par ses
membres et les municipalités ainsi que par d'autres
personnes, jusqu'à concurrence de \$20,000 pour cha-
cune des susdites cités de Québec et Montréal, l'in-
tention de cette Chambre étant que le Trésor-Public
contribue à l'établissement d'un *maximum* de cinq
cents familles sur le domaine public, à raison de \$120,

au plus, pour chaque famille dans chacune des dites cités de Québec et Montréal, à condition que les citoyens des deux cités contribuent soit individuellement ou soit par octrois de municipalités ou autrement, pour deux fois le montant offert par la Province."

Ces résolutions ayant été soumises au concours de la Chambre, ont été adoptées unanimement, puis un bill basé sur ces résolutions a subi sa première lecture. A la Séance de lundi, après avoir subi sa deuxième lecture, ce bill a été soumis à la considération du comité général qui l'a adopté sans amendements; puis la troisième lecture en a été faite.

— Voici ce que nous lisons dans la *Gazette d'Ottawa*, au sujet de l'exposition qui doit avoir lieu à Ottawa, au mois de septembre prochain :

" Le comité spécialement chargé de l'organisation de la prochaine exposition est activement à l'œuvre. Si l'on en juge par le nombre de ses réunions, il paraît bien décidé de prendre tous les moyens possibles pour en assurer le succès. Pour la première fois la capitale sera le théâtre d'une exposition aussi générale, puisque tout le pays y est convié, et il importe de montrer à nos nombreux visiteurs que notre ville est à la hauteur de sa mission.

" Le département de l'agriculture semble fort disposé de seconder les promoteurs de l'exposition dans leur laborieuse tâche, et son concours rendra le succès beaucoup plus facile qu'il n'eût pu l'être autrement. Avec un ministre aussi intelligent et aussi pratique que l'honorable M. Pope, il n'est pas étonnant qu'il ait compris l'importance de donner le plus de relief possible à cette exposition, afin de faire connaître les produits et les ressources du pays.

" Les nouvelles d'Ontario, sont des plus encourageantes, et l'on peut compter sur un grand nombre d'exposants et de visiteurs de cette province. On dit que Manitoba nous enverra aussi de superbes échantillons de ses céréales. Nous n'entendons guère parler de Québec et des provinces maritimes. Il serait regrettable qu'elles ne fussent qu'imparfaitement représentées à l'exposition, d'autant plus qu'elles peuvent y figurer très-avantageusement. Nous attirons sur ce fait l'attention de la presse française, car nous tenons à ce que nos compatriotes ne fassent pas preuve d'indifférence en cette circonstance, quand nos concitoyens parlant l'anglais vont rivaliser d'ardeur pour obtenir les meilleurs prix et attirer sur leurs articles l'attention d'un public nombreux.....

" Ce qu'il importe avant tout, cette fois, c'est de faire réussir notre première grande exposition fédérale, et pour obtenir ce résultat, il eût fallu le concours actif et énergique de tous ceux qui par leur position et par leur expérience sont en mesure de nous aider à mener à bonne fin une entreprise aussi considérable."

M. l'écrivain de la *Gazette d'Ottawa* semble craindre que la Province de Québec ne soit qu'imparfaitement représentée à cette exposition; il n'y aurait là rien de surprenant, puisqu'on a pas pris toutes les précautions nécessaires pour ne pas donner aux cultivateurs, qui doivent être les premiers à profiter de ces expositions et qui devraient en faire les principaux frais par l'exposition de leurs produits, les renseignements qu'il convenait de leur donner, par rapport à cette

exposition. En effet, nous trouvons étrange, comme nous le disions encore la semaine dernière, qu'aucun renseignement concernant cette prochaine exposition n'ait été donné dans le *Journal d'agriculture* de la province de Québec; dans le numéro du mois d'août, que nous recevions lundi dernier, pas un seul mot y a rapport. C'est certainement un oubli regrettable de la part des directeurs de cette exposition, de n'avoir pas fourni aux rédacteurs de journaux agricoles, le *Journal d'Agriculture* et la *Gazette des Campagnes*, les renseignements et les annonces qu'ils se seraient fait un plaisir de publier, au lieu de les obliger à les emprunter à certains journaux privilégiés, pour les publier quelques jours seulement avant l'exposition. D'ailleurs, c'est peu reconnaître l'importance de nos journaux d'agriculture, en ce qui concerne nos expositions agricoles.—M. l'écrivain de la *Gazette d'Ottawa* trouvera sans doute justifiable cette remarque de notre part.

CAUSERIE AGRICOLE

DES ASSOLEMENTS (Suite).

Troisième principe.— Lorsque l'on croit devoir admettre dans un assolement des cultures qui, d'une part, exigent des engrais abondants, et qui de l'autre fournissent des produits qui ne sont pas restitués en grande partie au sol sous une nouvelle forme d'engrais, il est prudent de ne pas rendre leur retour fréquent, et de les intercaler avec d'autres cultures tout-à-la-fois moins exigeantes et plus restituantes.

La culture du lin, du chanvre, et de toutes les plantes oléifères, exigent beaucoup d'engrais de première qualité, et fournissent généralement très-peu de moyens d'en former de nouveaux, à moins que l'on ne convertisse leurs graines en huile dans les exploitations mêmes qui les ont produites, et que les marcs qui en proviennent n'y soient consommées, ou comme aliments pour les bestiaux, ou comme engrais, ce qui n'arrive pas toujours. La culture du tabac et de plusieurs autres plantes plus ou moins épuisantes, fournissent également de bien faibles moyens de réparer l'épuisement qu'elles occasionnent.

Le cultivateur qui entreprend ces cultures doit donc les admettre avec réserve dans les assolements, à moins qu'il ne puisse se procurer d'ailleurs, économiquement et facilement, une abondante provision d'engrais supplémentaire (cas absolument rare à la vérité, vu le peu de soin que l'on apporte à l'aménagement des fumiers), et le cultivateur doit toujours les intercaler avec d'autres cultures propres à le pourvoir abondamment, soit de pailles qui, retournant au sol converties en engrais, comme celle des céréales, soit de fourrages, qui donnant les moyens de nourrir de nombreux troupeaux, comme les prairies artificielles, maintiennent l'équilibre nécessaire entre les besoins de la terre et ses productions.

Sans cette précaution indispensable, il devient bientôt impossible de suffire aux consommations extraordinaires d'engrais que ces cultures très-épuisantes et restituantes nécessitent, et la terre ne tarde pas à se réduire à un état fâcheux, toujours long et difficile à réparer.

Au reste, la culture la plus avantageuse est toujours

celle dont la majeure partie des produits lui est restitvée sous la forme d'engrais verts ; et la vente d'un grand nombre de ces produits, qui pourraient être consommés avantageusement sur l'exploitation même, donne souvent des bénéfices plus illusoire que réels.

Quatrième principe d'assolements.—Après avoir employé tous les moyens que l'art fournit pour mettre la terre dans un état convenable de netteté, d'ameublissement et de fertilisation par l'emploi judicieux des labours, des hersages, des roulages, des sarclages, des houages, des binages et des buttages, du fauchage en vert, de la consommation sur place, des amendements et des engrais, il faut s'attacher constamment à la maintenir rigoureusement dans cet état prospère, et à l'améliorer s'il est possible, par l'effet du choix des cultures intercalaires, de manière que chaque récolte prépare le succès des récoltes futures, et que ce succès soit toujours assuré, sauf les intempéries des saisons.

Il est certain que sur les terrains tenus constamment en bon état de culture et d'amélioration, les végétaux souffrent généralement moins des influences météoriques nuisibles, et surtout de la sécheresse, des averses, du hâle, des chaleurs excessives, des vents impétueux, des animaux destructeurs, et même de la grêle, parce qu'ils ont plus de moyens pour prévenir, atténuer ou réparer au moins les dommages que ces redoutables fléaux du cultivateur lui occasionnent trop souvent.

Il est également prouvé que le sarclage soigneusement fait assure le succès des récoltes actuelles et futures, comme son omission le compromet, et il existe généralement une différence totale entre une récolte précédée d'une autre, selon que celle-ci a été sarclée ou non sarclée.

L'expérience de chaque année nous démontre irrécusablement aussi que les cultures ordinaires et successives des graminées annuelles, telles que le blé, le seigle, l'avoine et l'orge, souillent, épuisent considérablement la terre, et forcent ordinairement le cultivateur qui s'y livre, à leur faire succéder une année de jachère ou de non produit, pendant laquelle il cherche à réparer le mal qu'il reproduit ensuite, par le même vice de rotation dans ses cultures.

Il est donc indispensable d'intercaler constamment la culture de ces plantes et de toutes celles qui produisent de semblables effets sur le sol, avec des cultures améliorantes, ou moins épuisantes et moins salissantes.

Ces cultures sont : 1o. celle du trèfle, du sainfoin et de la luzerne, qui font la base ordinaire de nos prairies artificielles, plants dont la rigoureuse végétation étouffe et détruit un très-grand nombre de végétaux nuisibles, et dont le *aetritus* annuel des feuilles, des tiges et des racines, fournit ample provision de terre végétale très-mouable et très-fertile ; 2o. Celle des plantes légumineuses annuelles, particulièrement des fèves, des vesces, des pois et des gesses, qui, étant convenablement cultivées spécialement pour leurs racines ou tubercules, telles que les navets, les betteraves, les pommes de terre, les carottes, les topinambours, les panais, etc., lesquelles plantes étant soigneusement sarclées, houées et buttées, nettoient également, ameublissent beaucoup et épuisent peu ;

circunstances tellement reconnues par quelques cultivateurs dans plusieurs parties de l'Europe, qu'ils abandonnent quelquefois à des journaliers, pendant une année entière, sans rétribution, les terres infestées de germes et de racines nuisibles, à la charge de les nettoyer en y pratiquant ces différentes cultures ; 4o. Celle de toutes les plantes quelconques destinées à être ou fauchées de bonne heure en vert, ou consommées en cet état, sur place, ou ensouées à l'époque de la floraison, parce qu'étant ainsi traitées, non-seulement elles ne peuvent épuiser le sol, qui fournit d'autant moins à chacune d'elles, qu'elles sont plus éloignées de l'époque critique de la formation et de la maturité des germes, mais elles le nettoient, l'ameublissent et le fertilisent considérablement tant par leurs débris et par les déjections animales qui s'y trouvent réunies dans le cas de leur consommation sur le champ ; 5o. Enfin celles des plantes cultivées en rayons, même des graminées, à des intervalles suffisants pour admettre l'emploi économique et expéditif de la petite herse triangulaire et de la houe à cheval, parce que, pouvant recevoir facilement, pendant une grande partie de la durée de leur végétation, différentes opérations toujours très-avantageuses pour elles et pour celles qui leur succèdent, elles fournissent encore les moyens de nettoyer, d'ameublir et de fertiliser la terre.

Une erreur très-commune, et très-préjudiciable à l'agriculture, porte un grand nombre de cultivateurs à croire qu'il suffit qu'un champ soit abondamment engraisé pour en obtenir d'abondantes récoltes de produits utiles.

Les fumiers, qui sont les engrais les plus généralement employés, quelque bien préparés qu'ils soient, ce qui arrive malheureusement trop rarement, renferment toujours une quantité plus ou moins considérable de semences nuisibles aux récoltes, et qu'il est essentiel de détruire par des cultures préparatoires, telles que celles qui admettent l'opération du houage, du sarclage, du buttage, du fauchage, etc.

Il en résulte la nécessité d'appliquer ces engrais, toutes les fois que les circonstances le permettent, à des cultures améliorantes et préparatoires, et non à celles qui ne sont pas susceptibles de recevoir les opérations propres à en prévenir les dangereux effets ; car il ne suffit pas que la terre abonde en principes végétatifs pour que ces produits soient avantageux ; il faut encore, et surtout, qu'elle soit purgée aussi complètement qu'il est possible des germes et des racines envahissantes, qui non-seulement absorbent la majeure partie de ses principes, mais qui la souillent aussi pour longtemps. C'est là, sans contredit, une des grandes causes du maintien de la jachère.

On ne doit jamais oublier qu'il est bien plus facile et moins dispendieux de rétablir par les engrais une terre épuisée, que de parvenir à nettoyer complètement celle qui est une fois souillée de germes et de racines nuisibles aux récoltes. La première opération peut souvent se faire dans l'espace d'une seule année, et la seconde en exige ordinairement un grand nombre, à cause de la dangereuse propriété qu'ont la plupart des semences et des racines nuisibles de conserver très-longtemps en terre leur faculté germinative, quelque effort qu'on fasse pour la détruire.

Une autre considération bien importante doit déterminer le cultivateur à appliquer préférablement les engrais ordinaires aux récoltes qui préparent celles des céréales. C'est que lorsqu'ils sont destinés immédiatement à la culture de ces dernières, ils occasionnent souvent une surabondance de végétation en feuilles, qui préjudicie ordinairement à l'abondance et à la qualité des grains, comme cela se remarque fréquemment; car s'il est vrai qu'en général plus on concentre les engrais sur un petit espace, en ne dépassant pas les proportions convenables, plus le produit qu'on en obtient est considérable, il ne l'est pas moins que ce sont surtout les récoltes préparatoires pour celles des grains, qui doivent recevoir ces engrais.

Une vérité bien importante et trop méconnue, c'est qu'en restreignant la culture des céréales, et en l'alternant convenablement avec d'autres, on en augmente infailliblement les produits en ménageant la terre et la semence.

Une autre vérité non moins importante, c'est qu'une récolte abondante et nette est ordinairement le signal d'une seconde récolte aussi avantageuse, tandis qu'une récolte chétive et malpropre présage infailliblement l'état misérable des récoltes futures.

Une troisième vérité, qu'on ne saurait trop rappeler, c'est qu'en agriculture le besoin pressant du moment et un intérêt mal entendu déterminent souvent le cultivateur à épuiser la terre, surtout après les défrichements, et s'opposent à des sacrifices momentanés, qui auraient la plus grande influence sur les produits futurs, si l'on usait toujours avec modération, comme on le doit, de la faculté de produire, dont la terre se trouve pourvue naturellement et artificiellement.

(A suivre.)

Marché de bestiaux à St. Hyacinthe.

Les journaux, depuis déjà quelques mois, nous annoncent des ventes extraordinaires de bestiaux destinés à l'exportation, et ce que nous savons c'est que le plus grand nombre de ces bestiaux proviennent de la province d'Ontario et une faible partie des Cantons de l'Est. Nous approuvons grandement les démarches qui viennent d'être faites par plusieurs promoteurs de l'agriculture de St. Hyacinthe, dans le but d'établir dans cette ville un grand marché aux bestiaux, et dans l'intérêt même des cultivateurs, nous ne pouvons donner à ce projet une trop grande publicité. Il est bien vrai que de temps à autre, dans un grand nombre de nos paroisses, nous recevons la visite d'acheteurs d'animaux, mais ce ne sont que des agents qui souvent retirent une forte commission, puisqu'ils ne sont que les intermédiaires de ceux qui font le commerce d'animaux destinés à l'exportation, et n'offrent que des prix réduits pour leur achat. La facilité que pourraient avoir les cultivateurs pour le transport des animaux à un centre où l'on convierait tous les acheteurs, donnerait aux cultivateurs l'avantage de se mettre en communication directe avec les principaux acheteurs d'animaux et d'obtenir par là un plus haut prix dans leurs ventes.

Voici la circulaire des gérants de ce nouveau projet, que nous faisons suivre de réflexions empruntées au *Courrier de St. Hyacinthe* :

A Messieurs les cultivateurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous prenons la liberté de vous annoncer qu'une grande Foire ou Marché pour la vente de chevaux, bêtes-à-cornes, moutons, et tous autres animaux de ferme, sera tenue ici les 9 et 10 septembre prochain, et chaque année à pareille époque. Des arrangements ont été pris avec les compagnies de chemins de fer pour transporter à prix réduits les personnes qui désirent y assister; une réduction a été obtenue pour le transport des animaux.

Des acheteurs et commerçants ont été invités des Etats-Unis et de toutes les parties du Canada, pour acheter vos animaux.

Le spacieux terrain sur les bords de la rivière Yamaska, connu sous le nom de marché à foin, a été préparé pour la circonstance.

Si l'inauguration est un succès, comme nous l'espérons, nous aurons des ventes considérables et avantageuses.

Dans plusieurs pays de l'Europe et aux Etats-Unis, c'est la coutume de tenir ces grandes foires qui font la richesse des cultivateurs.

Nous faisons donc appel au sentiment généreux des habitants des campagnes et les engageons à faire tout en leur pouvoir pour assurer le succès de cette nouvelle entreprise, qui en contribuant à leur prospérité inaugurerait dans notre pays un commerce qui sera certain de porter ses fruits.

Grandes Courses.

Il y aura aussi à cette époque des grandes courses sur le terrain de Phon Juge Laframboise. Ce rond est un des plus beaux du pays. Un montant considérable a été souscrit pour les courses.

Vos dévoués serviteurs,

H. J. DOHERTY, } Gérants.
L. N. LUSSIER, }

Les cultivateurs en général se plaignent de la misère des temps, rien ne se vend, les animaux sont à bon-marché, etc., voilà une bonne occasion qui se présente; à eux de savoir en profiter.

Nous savons positivement que plusieurs acheteurs sérieux seront à la foire, et si les moutons, cochons, bêtes à cornes et chevaux sont nombreux, il se fera de bonnes affaires.

Nous lisons dans une dépêche de Toronto, de mercredi, que la demande pour l'exportation de bêtes à cornes et moutons est si grande, que les commerçants sont forcés d'acheter des animaux de qualité inférieure. Les exportateurs craignent de ne pouvoir satisfaire le quart des demandes durant cette saison.

A Montréal le même besoin se fait sentir, et il n'y a pas de doute que tous les animaux présentables se vendront facilement.

Nous recommandons vivement aux cultivateurs de se préparer sérieusement pour cette circonstance.

Les environs de St. Hyacinthe, à une grande distance, sont renommés pour l'excellence du sol, et la bonne qualité du bétail, il est à espérer que l'attente générale ne sera pas trompée.

Les 9 et 10 septembre seront des grands jours de marché; de leur succès dépend l'établissement annuel de semblables foires; nous pouvons ajouter que le besoin de l'exportation en nécessiterait la tenue mensuelle, et nul doute qu'un prochain avenir verra l'accomplissement d'un semblable projet.

Les cultivateurs devront beaucoup de reconnaissance aux organisateurs de cette foire.

Des arrangements sont faits avec les compagnies de chemins de fer pour transporter aller et retour, les acheteurs, les vendeurs et leurs animaux. Rien n'a été épargné pour assurer la présence de nombreux acheteurs; aux cultivateurs maintenant de se rendre en foule avec leurs animaux. Il ne faut pas craindre d'y amener tout ce qui peut se vendre avec avantage.

Durant ces mêmes jours les amateurs de courses pourront se récréer après les ventes de l'avant-midi. De grandes courses ont été organisées et \$600 de bourses sont un assez joli appât pour assurer la présence de nombreux et forts trotteurs.

Que tous en profitent. Que tous s'y préparent et tous seront satisfaits.

L'élevage du cheval.

(Suite.)

2e période.—Le poulain élevé dans les pâturages commence, dès l'âge de deux mois, à brouter l'herbe qui l'entoure; ses essais sont d'abord timides, mais, petit à petit, stimulé par la faim, il en absorbe davantage. Le lait de sa mère continue, toutefois, jusqu'au sixième mois, à faire le fond de sa ration. Les Anglais, qui sont nos maîtres en fait d'élevage, commencent, dès le troisième mois, à donner de l'avoine cuite. Ce régime, prolongé jusqu'à l'âge adulte, donne d'excellents résultats.

L'exercice est indispensable à notre jeune animal. S'il est élevé dans la prairie, les choses sont au mieux, ses gambades sont incessantes et ses forces croissent chaque jour. L'écurie lui convient peu, cependant certaines nécessités obligent quelquefois l'éleveur à le confiner dans ses réduits. Il est indispensable alors, dans l'intérêt de sa santé, de lui ménager une cour où il puisse s'ébattre à son aise et imprimer à ses membres la vigueur qui leur est nécessaire.

Certains auteurs recommandent de régler les heures de l'allaitement, sous le prétexte que la mère est trop souvent importunée par son nourrisson. Cette pratique ne nous semble nullement avantageuse. Au point de vue économique, elle entraîne à des dépenses sérieuses, car elle exige qu'un homme présente l'élève plusieurs fois par jour à sa mère. En outre, elle est contraire aux lois de la nature qui veulent que le nouveau-né aspire quelques gorgées de lait, les digère en se promenant un instant pour recommencer, pour ainsi dire, toute la journée. Quant à la nourrice, elle se préoccupe fort peu de ces attouchements, et ne cesse pas pour cela de tondre le gazon qui sert à son alimentation.

Sevrage.—L'époque du sevrage coïncide généralement avec l'approche de l'hiver. Au reste, il s'opère très-facilement; la mère, sentant que son lait se tarit, repousse le poulain. Il suffit donc de le mettre quelques jours à l'écurie, de lui donner des boissons farineuses ou même du petit lait pour qu'il oublie les mamelles qui jusqu'alors avaient été l'objet de ses tendresses.

C'est également à ce moment que la livrée qu'il portait en venant au monde, commence à changer; ses poils tombent, et bientôt ils sont remplacés par ceux qui doivent composer la robe qu'il conservera toute sa vie.

Dans quelques localités, l'élevage se fait uniquement au pâturage. Ses adeptes prétendent que les animaux soumis dès leur naissance à toutes les vicissitudes atmosphériques jouissent d'une vigueur et d'une force de résistance exceptionnelles. Passant du jeûne à l'abondance, ils semblent être aptes à supporter les fatigues et les privations.

Mais si on peut leur accorder ces qualités, il est

impossible de nier qu'ils restent petits et manquent de cette élégance que réclame impérieusement la civilisation. En effet, l'usage continu des pâturages provoque un développement exagéré, non-seulement de la tête, mais encore de toutes les saillies osseuses. Les courses excessives auxquelles ils se livrent, les ruades qu'ils se donnent en jouant, déterminent en outre fort souvent des tares qui les déprécient.

Enfin, leur éducation, commencée tardivement, devient difficile, voire même dangereuse pour les personnes qui en sont chargées. Au point de vue économique, il est donc permis de considérer ce mode de faire comme présentant plus d'inconvénients que d'avantages.

L'élevage à l'écurie, limité aux mois d'hiver, nous paraît préférable à tous les autres systèmes. La rentrée est toutefois pour le poulain une cause d'ennui. L'exercice qui lui est si nécessaire, se trouvant supprimé, un malaise intérieur s'empare de lui. Il est donc utile, quand on le peut, de le laisser sortir quelques heures et s'ébattre à son aise. Dans tous les cas, il est sage de le placer dans une boxe où il puisse aller et venir. Malheureusement l'exiguïté des locaux ne permet pas toujours ce confort. Le jeune animal se voit de suite attaché par son licol à la mangeoire. Le seul exercice qui lui soit donné se résume dans la promenade qu'il effectue en se rendant à l'abreuvoir; il ne faut donc, sous aucun prétexte, le priver de cet instant de liberté.

Le séjour à l'écurie a cependant un bon côté au point de vue de l'éducation: il permet à l'élève de s'habituer à l'homme et de faire connaissance avec celui qui doit un jour être son conducteur. Nul animal n'est plus sensible aux caresses que le cheval. Par de bons procédés, à l'aide de la douceur, il est possible de le rendre aussi familier que le chien. Le cheval arabe, élevé au milieu des enfants de la tribu, est un frappant exemple de ce que nous avançons. Si nos cultivateurs savaient agir de même, le dressage serait toujours une œuvre facile.

L'éducation doit commencer dès cet âge; on y procède en habituant le poulain à se laisser toucher les diverses parties du corps. Le ferrage étant chose pénible, il faut l'accoutumer de bonne heure à se laisser soulever les pieds et à supporter patiemment les coups qui simulent cette opération.

Le pansage est d'une grande importance au point de vue de la santé. Cette pratique, éminemment hygiénique, soustrait le jeune animal à ces démangeaisons qui ne lui laissent aucun repos, l'empêchent de profiter. L'étrille ne doit être employée qu'en cas de nécessité. Cet instrument détermine un chatouillement qui l'agace et le dispose à regimber; une brosse douce est infiniment préférable.

La patience et la douceur sont les meilleurs moyens pour lui faire supporter toutes ces manipulations toujours pénibles au début. Des soins judicieux permettent de former des animaux souples, laborieux et intelligents, tandis que la brutalité produit des chevaux méchants, rétifs ou abrutis, ne sachant ce que l'on demande d'eux, et rendant ainsi de mauvais services.

Si l'exercice, l'éducation facilitent le développement du jeune élève, la pureté de l'air qu'il respire est aussi d'une grande importance. Il est certain que si

ce fluide ne lui est livré qu'en minime proportion, la combustion des aliments s'exécutera mal, le dépôt des matières alibiles sera difficile, d'où un état maldif-nuisible à la croissance.

Le même fait se produira si des gaz méphitiques viennent à vicier le lieu de son séjour. En effet, la respiration sera obligée d'accélérer ses mouvements afin de se procurer les éléments gazeux nécessaires à la vie. Sa poitrine se déformera par ce fait, et l'anémie sera la cruelle conséquence d'un tel état de choses.

(A suivre.)

Société d'agriculture du comté de Portneuf.

Concours de paroisse pour les fermes les mieux tenues dans le comté de Portneuf.

Sur le rapport des juges qui ont visité les différentes fermes, inscrites au concours, en juillet dernier, les prix suivants ont été accordés par la Société d'agriculture du comté de Portneuf :

St. Augustin.—1er prix, M. Jacques Jobin ; 2me prix, M. Alfred Couture ; 3me prix, M. Frs. Couture, fils.

Pointe aux Trembles.—1er prix, M. Frs. Denis ; 2me prix, M. Joseph Robitaille ; 3me prix, M. Célestin Gingras.

Les Ecorentils.—1er prix, M. Magloire Pagé ; 2me prix, M. Sifroi Gaboury.

St. Basile.—1er prix, M. Isaïe Hardy ; 2me prix, M. Ludger Hardy.

Cap-Santé.—1er prix, M. F. X. Frenette ; 2me prix, M. Augustin Lesage ; 3me prix, M. Téléphore Bertrand ; 4me prix, M. France Bertrand.

St. Ubalde.—Prix, M. George Doré.

St. Casimir.—Prix, M. Donald Foley.

Grondines.—1er prix, M. Nérée Sauvageau ; 2me prix, M. Arsène Chalifour.

Deschambault.—1er prix, M. Ulric Paquin ; 2me prix, M. Cha. Marcotte ; 3me prix, M. Elizée Chenard ; 4me prix, M. Hugh Cairus ; 5me prix, M. Isaïe Bouchard ; 6me prix, M. Elzéar Paquin.

Une mauvaise habitude vaincue par la force des circonstances.

La plupart des cultivateurs du bas du comté de Kamouraska ont pour règle fixe de ne fancher le foin que lorsqu'il est à peu près parvenu à maturité. Quand on leur dit qu'une suine pratique veut que la coupe des foins soit faite à l'époque de la floraison, ils répondent : " Dans ce cas, nous récolterions moins, car le foin en fleurs pousse encore ; nous aurions plus de peine à conserver notre fourrage en bon état, parce que vert il serait plus exposé à chauffer, ou bien il nous faudrait dépenser une plus grande quantité de sel ; enfin, nous n'aurions pas de graines, au printemps, pour enssemencer le terrain que l'on doit laisser en prairie. "

C'est d'ordinaire vers le commencement d'août que la nature rencontre les vœux des gens qui raisonnent de la sorte. Mais cette année, comme chacun a pu l'observer, la végétation a éprouvé des retards considérables ; pour le foin, de même que pour les autres végétaux, la différence entre l'année 1878 et l'année 1879 est d'environ quinze jours. En égard aux habitudes, les travaux de la fenaison devaient donc subir un contre-temps.

Heureusement, il n'en a pas été ainsi. A la date accoutumée, on a fait le sacrifice de ses préjugés et on s'est mis à l'œuvre. Il en résulte que nos cultivateurs ont dans leurs groniers, les plus excellents fourrages, d'autant plus que le temps, pendant cette récolte, a été assez favorable.

Voilà donc un pas de fait en bon chemin. Espérons pouvoir en signaler un autre l'année prochaine. Pour cela il ne faut plus obéir seulement aux circonstances, mais encore aux

règles d'une sage expérience.

Cultivateurs, faites bien vos réflexions, ne vous laissez pas vaincre par de méprisables préjugés ; comparez les résultats que vous avez obtenus dans deux procédés différents, et prenez ensuite de judicieuses résolutions.

Par exemple, vous pourrez vous assurer, si vos animaux ne se trouvent pas mieux avec du foin vert qu'avec du foin sec et si, dans les mêmes conditions, ils ne se contentent pas d'une quantité moindre ; par ce moyen, vous comprendrez que la quantité doit s'effacer devant la qualité. Vous aurez aussi occasion de constater que le fourrage vert ne demande pas plus de soins pour sa conservation en bon état.

Quant aux graines, si vous avez été prévoyants, vous n'en manquerez pas. Le long de vos champs, semés en grains, sur les levées, il y a toujours une certaine quantité de bon foin que vous ne coupez qu'après la moisson. Eh ! bien, mettez ce foin à part, prenant bien soin qu'il soit exempt de plantes étrangères ; vous le battrez à part, pendant l'hiver, et les graines ne vous feront pas défaut. Après avoir essayé cette pratique, vous ne vous en départirez plus, tant vous la reconnaîtrez avantageuse. Ainsi vous n'aurez point de répugnance à couper vos foins au temps de la floraison.

Ste. Hélène de Kamouraska, 17 août 1879.

A. T.

Choses et autres.

Moyen d'obtenir une quantité de lait et d'une bonne qualité.—M. l'écrivain du *Southern Farm* indique le suivant : Si vous désirez obtenir du lait en abondance et d'une bonne qualité, donnez chaque jour à vos vaches de l'eau tiède et légèrement salée, dans laquelle vous aurez mis du son dans la proportion d'une pinte par deux gallons d'eau. Si vous adoptez journellement cette pratique, vous vous apercevrez d'une augmentation de vingt-cinq pour cent dans une vache qui aura été ainsi traitée, et elle deviendra si attachée à ce breuvage qu'elle refusera de l'eau claire, à moins qu'elle éprouve une grande soif. L'eau tiède mêlée à du son lui sera tellement agréable qu'elle la boira en tout temps et n'importe quelle quantité. La quantité qu'il convient de donner à une vache est d'un seau ordinaire, le matin, le midi et le soir.

Renseignements sur la culture du tabac.—Dans plusieurs localités le tabac actuellement a déjà atteint une bonne hauteur. La plante a végété avec plus ou moins de vigueur, selon l'attention qu'on y a apportée dans la pratique des arrosements, des sarclages et des buttages. Dans ce cas, elle ne tarde pas à se nouer, c'est-à-dire à émettre des bourgeons terminaux qui doivent donner naissance aux fleurs. Mais comme les fleurs épuisent les plantes, puisque c'est l'élaboration de la sève la plus parfaite qui concourt à leur développement, il est dans l'intérêt du cultivateur de supprimer cette superfluité, en les retranchant : cette opération s'appelle l'écimage, c'est-à-dire ôter la cime de la plante.

On écime de trois manières : soit en coupant le sommet de la plante, soit en la cassant, soit en la pliant. Nous donnons la préférence au premier procédé, car le second déchire et détériore l'extrémité de la plante, et le troisième doit être recommencé plusieurs fois, car l'activité de la végétation donne souvent une nouvelle vigueur à la plume, et la plante fleurit de même.

Plus la plume, la cassure ou la coupure, sera basse, plus le tabac sera fort ; car la concentration de la sève sera plus circonscrite.

Les petites feuilles qui se trouvent au-dessus de la coupure doivent être rejetées ; car n'ayant pas atteint leur maturité, elles font de très-mauvais tabac et ne sont bonnes qu'à détériorer ce dernier lorsqu'on les mêle avec les autres.

Aussitôt l'écimage terminé, la plante donne naissance à une grande quantité de rejetons qu'il importe au cultivateur de supprimer aussitôt leur apparition. Ce sont ceux qui poussent du pied, même de la tige, qui doivent les premiers attirer les regards du cultivateur, et tous devront être supprimés si l'on ne veut risquer de perdre le pied qui leur a donné naissance.

Viennent ensuite les rejetons qui partent de l'aisselle des feuilles, et qui doivent être supprimés plusieurs fois pendant la végétation.

Enfin il existe des rejetons qui naissent au collet de la racine lorsque la tige a été coupée. Ces pensées sont donc une espèce de regain que les cultivateurs convertissent en tabac à fumer, pour leur propre consommation. Suivant nous, les cultivateurs ont tort d'attacher de l'importance à la pousse de

ces rejets; dans l'intérêt du cultivateur, ces rejets devraient être convertis en fumier, car autrement ils épuisent énormément la terre.

Graines de tabac.—Le cultivateur éprouvera un grand avantage de cultiver lui-même des pieds-mères afin de recueillir sa semence lui-même, et n'avoir pas à compter sur ses voisins pour obtenir des plants de tabac au printemps suivant.

Pour cela, la plupart des cultivateurs se contentent de choisir dans la première ligne de leur plantation quelques bonnes plantes afin d'en former des pieds-mères. Ceci est une faute très-grave, car plus on a soin des plantes-mères, plus elles donnent de bonnes graines; en conséquence, on doit les cultiver séparément et leur prodiguer des soins tout particuliers: pour cela on les laisse monter à fleur et on ne les prive d'aucune feuille. A la récolte, on attend que le tabac soit mûr, alors on en coupe les gousses au fruit, et l'on en casse les feuilles; celles-ci ne peuvent plus servir qu'au tabac commun parce qu'alors elles sont à moitié mortes et sans sève.

Un fait important à noter ici: c'est la conservation de la graine, car cette dernière est sujette à fermenter. Or, la meilleure manière de conserver la semence et de la récolter dans ses propres gousses, est de ne la sortir que l'année suivante au moment de l'employer.

Si les gousses étaient ouvertes au moment où l'on veut recueillir la graine, on les coupe lorsque le soleil n'a pas encore desséché la rosée qui les couvre, car alors le fruit est assez fermé pour que la section opérée par de bons ciseaux ne fasse perdre aucune des semences. Aussitôt coupées, on les étend au soleil sur un linge, et on doit les serrer que lorsqu'elles sont parfaitement sèches.

— Quelques cultivateurs n'ont pas encore terminé la fauchaison de leurs foins; il y en a toujours qui sont en retard. En ce moment où la rentrée des foins s'opère contrariée par le mauvais temps, nous leur rappelons de nouveau que le sel améliore sensiblement cette récolte. En le répandant par couches successives sur le fenil à mesure que le foin y est chargé, il facilite l'évaporation de l'humidité et augmente la qualité de la récolte. La proportion du sel est de un on un et demi pour cent. C'est une bien faible dépense pour un bon résultat.

La pluie et le temps froid continuent à se faire sentir, et on craint fortement que le rendement des grains ne soit supérieur à celui de l'an dernier malgré les prévisions du contraire, il y a quelques semaines; il pourrait peut-être même arriver qu'il fut inférieur, dans le cas surtout où le mauvais temps continuerait à persister, car alors la rouille pourrait bien augmenter le déficit. Quoiqu'il en soit ne préjugeons rien, attendons avec patience; il faut bien se décider à prendre les choses telles qu'elles sont et tout attendre de la Providence. D'ici là que les préparatifs se fassent pour les prochains travaux de la moisson; que dans l'outillage tout soit prêt et que rien ne se fasse attendre dans la presse des travaux de l'automne, car une journée de réparations d'outils, etc., pourrait bien occasionner la perte d'une partie de la récolte.

Escompte sur les billets de banque canadiens aux Etats-Unis.—On rapporte qu'à Holyoke, Mass., les banques demandent cinq par cent d'escompte sur le papier monnaie canadien.—Pourquoi ne pas en faire autant pour les billets américains?

— Près de 50 canadiens sont partis de Sorel la semaine dernière pour les Etats-Unis.—*Le Sorelois.*

— 270 bêtes à cornes et 5,080 moutons ont été expédiées de Montréal en Angleterre, dans le cours de la semaine dernière.

RECETTES

Comment on nettoie les gants de peau.

On prend du lait écroumé, on le fait bouillir, en y faisant fondre assez de savon blanc pour produire une mousse abondante; on laisse refroidir, on humecte une flanelle dans cette mousse et on frotte les gants étendus sur la main, ou mieux sur un modèle en bois et on sèche, après le frottage avec une flanelle propre ou un linge. Les reliures en veau peuvent aussi être nettoyées par le même procédé.

Comment on enflamme des allumettes humides.

Il arrive parfois que des allumettes sont rendues inflam-

mables parce qu'elles ont été mouillées par de l'eau versée dessus ou bien par le brouillard qui a pénétré dans l'appartement; il n'est plus possible alors de les faire prendre. Pour remédier à cet inconvénient, il suffit de sécher l'allumette mouillée en la frottant dans ses cheveux. Après cette opération, on allume l'allumette aussi facilement que si elle n'avait jamais été humectée.

COLLÈGE DE STE. ANNE.

La rentrée des élèves aura lieu JEUDI, le 4 SEPTEMBRE prochain, à SIX heures P. M.
Collège de Ste. Anne, 21 août 1879.



CONTRAT DES MALLES.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI,

Le 19 Septembre,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé pour quatre ans, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, du 1er JANVIER prochain, 1880.

- PONT DE BATISCAN et ST. STANISLAS, six fois par semaine;
- LAMPTON et VALLEFORT, trois fois par semaine;
- MATANE et STE. ANNE DES MONTS, trois fois par semaine;
- ST. GERVAIS et ST. LAZARE, trois fois par semaine;
- STE. LUCE et STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé peuvent être vus, et des blancs de Soumissions obtenus aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux places intermédiaires.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 31 juillet 1879.
21 août 1879.

VIENT DE PARAÎTRE ET EN VENTE
CHEZ L'ÉDITEUR

A. J. BOUCHER, 280, Rue Notre-Dame, MONTREAL

La deuxième édition, augmentée de 66 pages,
DU

REPERTOIRE DE L'ORGANISTE

DE
J. Bte. LABELLE.

Prix du Répertoire, solidement relié en toile, \$6.00 net, comptant.

Prix du Répertoire, port à la campagne compris, \$6.16 net comptant.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.